

## DÉCISION MUNICIPALE

2024- 093

Service : Finances – commande publique

Références : LD

**Objet : ACCORD-CADRE DE SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS POUR LA VILLE DE COUËRON  
– AVENANT 1 LOT N°2 : FOURNITURE ET REPARATION DE TERMINAUX MOBILES -  
APPROBATION**

**Le Maire de la Ville de Couëron,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L.2122-22 ;

**Vu** les articles R. 2123-1 et R. 2123-4 à 2123-7 du Code de la commande publique relatifs aux marchés passés selon la procédure adaptée ;

**Vu** la délibération n°2020-24 du 3 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé ;

**Vu** la décision municipale n°2021-86 en date du 20 octobre 2021, attribuant l'accord-cadre de service de télécommunications pour la Ville de Couëron ;

**Considérant** la demande de la société Olinn Mobile de procéder à une opération de fusion absorption, au profit de la société Olinn It ;

### décide

**Article 1 :** D'accepter l'opération de fusion absorption de marché pour le lot n°2 de la société Olinn Mobile vers la société Olinn It.

**Article 2 :** De signer l'avenant n°1, transférant le marché de la société Olinn Mobile vers la société Olinn It.

**Article 2 :** La présente décision sera affichée et publiée conformément aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Couëron, le 11/09/2024

Carole Grelaud  
Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télécours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mise en ligne sur le site Internet de la Ville du 11/09/2024 au 12/11/2024 Transmise en Préfecture le : 16/09/2024